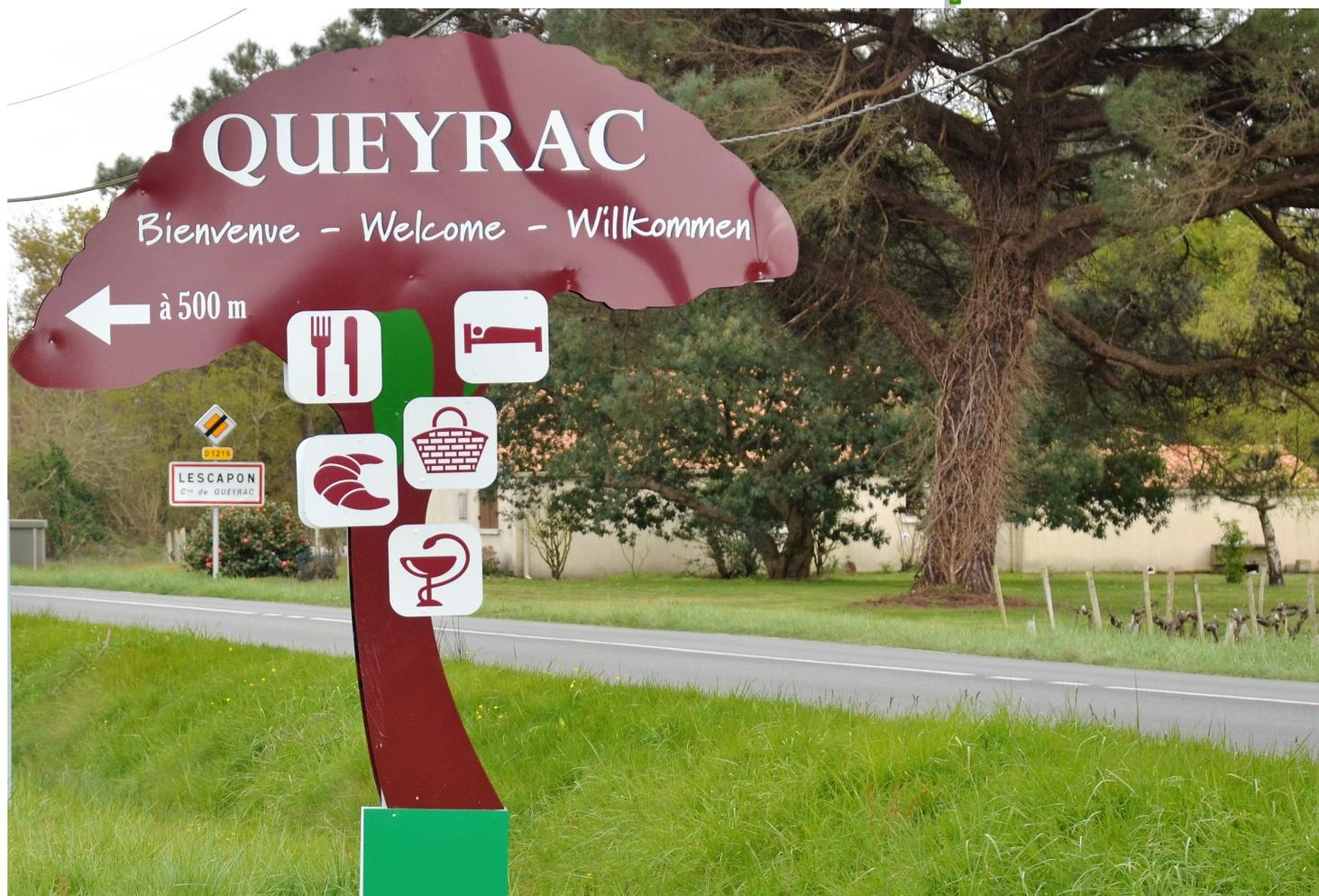




Bulletin municipal n°46-mai 2016



Le **RDV des Ecoacteurs**
dimanche 5 juin 2016
9h-15h à Queyrac

**Marché de producteurs
biologique et local**
Artisans éco responsables, Asso Nature et
Environnement, **Bien être, Nutrition**

**Animations et espace de troc
Buvette et restauration Bio**

Organisé par

Nos partenaires

L'association **QUEYRAC EN FETE** vous propose

QUEYRAC
en **MUSIQUE !!**

K-LINE TRIO jazz - SOUL SHINER reggae - LAST TRAIN rock
Sponsorisation par MICKAEL ANIMATION

Samedi 11 juin
Place du 11 novembre à 18 H
MUSIQUE et MARCHÉ
NOCTURNE

Restauration sur place Amenez
vos amis et vos couverts !

Vendredi 24 juin 2016

vive la kermesse !

LE MOT DU MAIRE

En avril, le budget communal et les programmes d'investissement 2016 ont été votés.

Malgré la baisse des dotations de l'état, la situation de la commune reste saine et va permettre de les mettre en œuvre pour améliorer notre vie quotidienne.

Les routes n'ont pas été oubliées, des travaux sont prévus sur les chemins du Corn, des Violettes et une portion de la voie communale 30 (route du Casteret). Des extensions de l'éclairage public, chemin du Hibou et de Lescapon, seront réalisées en début d'été.

L'achat d'un véhicule neuf pour le transport des repas à domicile se fera dès l'obtention de la subvention (celui utilisé actuellement ayant 20 ans).

Le bois du plancher de la salle des fêtes choisi initialement par le maître d'œuvre, n'étant pas suffisamment résistant pour une piste de danse, l'assurance nous a remboursé cette dépense. Il va être remplacé par un plancher en chêne mieux adapté à cette utilisation.

La mise aux normes de notre cimetière est envisagée, ainsi que la finalisation de la reprise des concessions en état d'abandon. La saisie sur un nouveau logiciel de toutes les informations recueillies nous permettra une gestion efficace et rapide.

L'année 2016 verra la finalisation des opérations programmées en 2015. La réfection du chemin du Hibou débutera le 09 mai, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à l'automne.

A l'occasion de la restauration du beffroi, les cloches seront descendues sur le balcon du 1^{er} étage de l'église. Des visites seront organisées avec le soutien des associations communales dès le 15 mai. Le calendrier des journées de visites sera consultable sur le site internet de la mairie et affiché sur la porte de l'église. Une bénédiction des cloches devrait avoir lieu lors de leur remise en place le 05 juin.

Nous avons encore beaucoup trop de problèmes de chiens errants faisant à l'occasion des dégâts dans les poulaillers. Je demande aux propriétaires de ces chiens de veiller à ce qu'ils ne divaguent plus et si, malgré tout, un chien occasionne des désagréments, que son propriétaire se fasse connaître auprès du plaignant afin de réaliser un procès verbal de constat pour les assurances.

Je remercie les riverains du centre bourg qui ont accepté de participer au nettoyage de leur trottoir, la municipalité ayant interdiction à compter du 1^{er} janvier 2017 d'utiliser des désherbants sur les espaces piétons.

Je tiens également à remercier toutes les associations, tous les bénévoles qui s'investissent activement pour l'animation de notre village.

Je salue la création de « Queyrac en Fête » qui, avec une équipe renforcée et dynamique, vous invite le 11 juin à une soirée musicale festive. Ils vous y attendent nombreux !

Votre participation aux animations proposées par les associations communales permet de rendre notre village plus attractif et plus vivant.

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

Deux centenaires honorées par la municipalité



Madame Maria MARCATO veuve ICARD née le 19 février 1914 a fêté son 102^{ème} anniversaire.

Hélas, elle s'est éteinte le 26 mars 2016 entourée de toute sa famille..



Madame Reine Marguerite MICHELON a fêté ses 100 ans en présence de sa famille et des élus dans la salle du Conseil Municipal.

Vendredi 27 mai 2016



SOMMAIRE

- Page 2 : Mot du Maire
Page 3 : Finances
Ecole communale
Page 4 : Informations municipales
Page 5 : Environnement
Vie pratique
Page 6 : Vie associative

Direction de la publication :

Mme Véronique CHAMBAUD.

Dépôt légal :

A parution.

Imprimerie :

Par nos soins.

Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN
et le secrétariat de mairie.

Comité de rédaction :

La commission communication

N° ISSN :

1291.2247

Tirage :

750

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 / 12h30 -- 13h30 / 17h00

Fermée au public les après-midi du mardi et jeudi

05 56 59 80 50

mairie.de.queyrac@wanadoo.fr

site internet : www.mairie-queyrac.fr

FINANCES

BUDGET ET INVESTISSEMENT 2016

Fonctionnement

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 022 857.02 €

Investissement

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 465 759.36 €

Voirie

Goudronnage d'une partie de la voie communale 30 (route du Casteret).

Réfection chemin du Corn (de la piste cyclable à la limite de Jau).

Mise en sécurité d'une partie du chemin des Violettes.

Pose de ralentisseurs (type Ecluse) aux deux entrées du bourg.

Extension éclairage public

Chemin du Hibou, chemin de Lescapon.

Achats

Voiture pour livraison des repas à domicile.

Outillage Service Technique (débroussailleur, souffleur etc..).

Illuminations Noël.

Remplacement de certains panneaux de rues.

Travaux

Changement du plancher de la salle des fêtes.

Mise aux normes cimetière .

Pose d'une bâche incendie chemin des Ourmes.

Aux écoles

Mise en sécurité du préau classe maternelle avec pose d'une gouttière.

Changement d'une porte aux sanitaires.

Pose d'une nouvelle rampe pour handicapés.

Travaux électriques suite au déplacement de l'entrée.

TAXES COMMUNALES

TAXES	2015	2016
Habitation	10.95%	11.06%
Foncier bâti	13.43%	13.56%
Foncier non bâti	43.39%	43.82%

A Queyrac

Il est prévu au budget la réfection de la dernière partie de la toiture à l'école et l'insonorisation du réfectoire.

A Jau

Les travaux prévus en 2015 (réfection de la cour de récréation) seront faits cet été.

SIRP

ECOLE

UNE FOULE DE PROJETS A L'ECOLE

En particulier, le partenariat e-twinning, qui est l'ouverture vers l'école de demain, est mis en place avec l'Italie, la Pologne, l'Angleterre, l'Irlande, la Grèce et la Roumanie. Les petits ont reçu d'Italie des marionnettes d'un escargot et d'un éléphant, issus d'un livre que tous les pays lisent en commun. Après quelques jours chez nous, nous les avons envoyées en Grèce pour qu'elles continuent leur tour d'Europe.

Depuis janvier, la classe maternelle de Queyrac s'est lancée dans l'ENT (espace numérique de travail). Il s'agit d'un espace sécurisé partagé entre enseignants, parents et élèves de la classe avec notamment un blog de classe. Cet outil révolutionnaire permet de suivre de plus près, semaine après semaine, tout ce qui se fait en classe.

Le cross de Queyrac s'est très bien passé. Quelques malheureuses petites gouttes de pluie n'ont pas empêché les champions de se mesurer les uns aux autres. Toujours dans l'endurance, les CM de Queyrac vont aller faire une course d'orientation à Bombannes fin mai. Toutes les classes sont allées assister à un conte musical à Lesparre. Pour les CM, il est en lien avec le défi-lecture sur le thème de la musique. Tous savent à présent « Pourquoi le moustique bourdonne à nos oreilles ».

Le carnaval de l'école, organisé par les personnels des TAP, a été



CARNAVAL

Le 08 mars 2016, sur le thème du Brésil les enfants habillés de chemises colorées et de déguisements, ont défilé dans les rues du bourg.

Les enfants de la maternelle étaient dans le char, décoré par des bénévoles et les plus grands suivaient à pied en jetant des confettis.

Sur la place du village,

démonstration de Zumba répétée durant les TAP.

Une fois arrivés à l'école, tous ont pu déguster des crêpes faites par des volontaires.



un franc succès.

Le prochain grand rendez-vous est la kermesse le vendredi 24 juin à l'école de Queyrac. On vous attend nombreux pour cette grande fête de fin d'année scolaire.

Les inscriptions pour les écoles du RPI Jau-Queyrac sont ouvertes. Les familles sont invitées à inscrire les futurs élèves au plus vite dans la mairie de leur commune de résidence, munies du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. L'admission à l'école aura ensuite lieu le jeudi 30 juin à 9h à Queyrac. Les familles devront venir avec les documents donnés en mairie ainsi que des formulaires d'information à remplir. Une présentation numérique des activités sera proposée, ainsi que des ateliers pour les futurs élèves. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à l'école de Queyrac : 05.56.59.80.65. Les enfants nés en 2013 seront inscrits en petite section. Les enfants nés entre janvier et août 2014 seront inscrits en toute petite section. Il est rappelé que l'inscription des enfants de 2 ans s'effectue sous condition de propreté et dans la mesure des places disponibles. Les enfants nés entre septembre et décembre 2014 pourront intégrer l'école à la date anniversaire de leurs 2 ans.

Laurent LAFOURCADE

Directeur de l'école

PRIX CITOYENNETE EUROPEENNE

Toutes nos félicitations à Mademoiselle Amandine ARNAUD, lauréate du concours « Citoyenneté Européenne ».

Le prix officiel individuel du « **Prix France Libertés Gironde** » lui a été remis.

Ce concours est organisé dans le cadre de la semaine Nationale d'Education contre le Racisme pour sensibiliser les jeunes à l'idée d'Appartenance Européenne.



INFORMATIONS MUNICIPALES

POINT POSTE



La Poste de Queyrac étant définitivement fermée depuis le 27 février 2016, Mme GILIBERT, repreneur du bureau de tabac, a accepté de prendre le « POINT POSTE ».

Vous pouvez à présent vous y rendre pour timbres, colis, recommandés, retrait d'espèces... .

La boîte de relève du courrier sera déplacée pour être installée à l'angle de l'impasse du Puits et de la rue du 08 mai 1945.



RELAIS

Une borne est implantée sur votre commune : rue du 19 mars 1962, à l'entrée des ateliers municipaux.



Quantités importantes de linge à donner ?
Appelez le : 05 57 95 60 60.

Pour une récupération à domicile de linge (déménagement, vente immobilière, décès).

Que donner au relais ?

Vos vêtements, votre maroquinerie, vos chaussures et linge de maison emballés dans des sacs.



ELECTIONS DU CONSEIL DES CENTRES REGIONAUX DE LA PROPRIETE FORESTIERE

Les élections auront lieu au premier trimestre 2017.

Le collège départemental de ce conseil est élu pour chaque département par les **propriétaires privés possédant plus de 4 ha de bois**, ainsi que par les **titulaires d'un document de gestion durable**. Les listes électorales sont en cours d'établissement. Les propriétaires concernés ont jusqu'au 30 juin 2016 pour vérifier les éléments.

Pour tout renseignement :

Centre Régional de la propriété forestière d'Aquitaine
6 parvis des Chartrons-CS 41255-33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 01 54 70

Courriel : bordeaux@crpfaquitaine.fr

Site internet : www.crpfaquitaine.fr



CIMETIERE

Lorsqu'une concession temporaire arrive à échéance au bout de 2 ans la commune est en droit d'entamer des démarches pour la récupérer si celle-ci n'a pas été renouvelée.

Afin d'éviter ce désagrément, nous vous invitons à vérifier l'échéance de votre concession temporaire et si besoin de venir en mairie régulariser la situation.

Nouveaux tarifs

Lors du Conseil Municipal du mois du mars, durée et tarif des concessions ont été modifiés comme suit :

	Anciens tarifs		Nouveaux tarifs	
	durée	tarif	durée	tarif
Pleine Terre	15 ans	30 € / le m ²	30 ans	40 € / le m ²
Columbarium	20 ans	600 €	30 ans	600 €

BUS NAVETTE

MARCHE DE SAINT VIVIEN DE MEDOC

A compter du **1er juin 2016**, la municipalité met en place, un bus pour se rendre sur le marché de Saint Vivien le mercredi matin. Ce transport **gratuit** est ouvert à tous les Queyracais.

Inscription au secrétariat de la mairie, au plus tard la veille avant 12h00.

Départ du bourg, parking devant la mairie à 09h15. Départ de Saint Vivien au plus tard à 11h30.



Un ramassage sera organisé aux abris bus des différents quartiers suivant les inscriptions. Les horaires seront modifiés en juillet et août pour les besoins du service.

Le maintien de cette navette se fera en fonction de sa fréquentation.



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE LOCATIONS SAISONNIERES ET CHAMBRES D'HOTES

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur notre site internet pour promouvoir vos locations saisonnières. N'hésitez pas à contacter la mairie.



RESTAURATION DU BEFFROI EGLISE SAINT HILAIRE

Le Conseil Municipal a décidé de faire réparer le support des cloches de l'église, pour des raisons de sécurité.

Ces travaux devenus urgents débuteront début mai. A cette occasion, les cloches seront descendues au premier étage. Des visites seront organisées à partir du 15 mai pour le public et les donateurs.



L'association « la **Maison Des Adolescents** » ouvre une antenne à Lesparre-Médoc, 10 Place du Maréchal Foch.

L'accueil est gratuit et anonyme, avec ou sans rendez-vous, pour les jeunes (11-25 ans) et/ou leurs parents, leur entourage.

On peut venir seul ou accompagné. A la suite de quelques entretiens individuels, un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire, vous recevra, vous écoutera et vous proposera une orientation adaptée.

le mercredi de 10 h 00 à 17 h 00 (hors vacances).

maisondesadolescents33@gmail.com

Téléphone : 05 56 38 48 65

Site Web : www.mda33.fr



HARCELEMENT A L'ECOLE

Un numéro de téléphone court, le 3020 est accessible du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 (sauf jours fériés); parlez-en !
<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr>

PERMIS DE CONDUIRE

Le permis est constitué de 12 points, mais le nouveau détenteur n'a que 6 points (probatoire). Sans infraction constatée, il obtient 2 points de plus par an, 3 s'il a fait la conduite accompagnée.

Un stage de formation permet de récupérer 4 points (1 stage par an maxi). Ce stage est **obligatoire** pour les conducteurs en période probatoire ayant un retrait de 3 à 5 pts.

-1 point	Excès de vitesse de 1 à 19 km/h Chevauchement ligne continue
-2 points	Circulation, arrêt ou stationnement sur bande centrale séparative d'autoroute Excès de vitesse de 20 à 29 km/h
-3 points	Arrêt ou stationnement dangereux Arrêt ou stationnement de nuit ou par visibilité insuffisante sans éclairage Changement de direction sans prévenir Circulation sur la bande d'arrêt d'urgence Non respect de la distance de sécurité Excès de vitesse de 30 à 39 km/h Circulation à gauche sur un double sens, dépassement dangereux Non port du casque (ou casque non homologué), non port de la ceinture de sécurité Conduire avec un téléphone à la main ou port d'un dispositif audio type écouteurs, casque ou oreillettes
-4 points	Non respect de l'arrêt au stop ou au feu rouge ou refus de priorité Circulation en sens interdit Marche arrière ou demi tour sur autoroute Circuler de nuit ou sans visibilité sans lumière Excès de vitesse de 40 à 49
-6 points	Excès de vitesse de 50 km/h et plus (si récidive = délit) Alcoolémie de 0.50 à 0.79 g/l de sang (0.2 g/l si titulaire d'un permis probatoire) Transport, détention, usage d'appareil destiné à déceler ou perturber les contrôles Conduite après usage de stupéfiant ou refus de dépistage Gêne ou entrave à la circulation Alcoolémie de 0.80 g/l de sang ou plus, état d'ivresse ou refus de dépistage et récidive (prison, risque de suspension de permis) Homicide involontaire, conduite sans permis, refus d'obtempérer, délit de fuite, usage de fausses plaques ou circulation sans plaques.

PREPARER LES VACANCES

Opération Tranquillité Vacances :

Les services de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour en bénéficier, vous devez remplir le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » (OTV) auprès de la brigade la plus proche, 48 h avant votre départ, au minimum.

Recommandations :

- * Ne pas laisser le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres.
- * Transférer votre ligne téléphonique fixe vers votre mobile ou autre numéro.
- * Demander à un voisin ou un proche d'ouvrir les volets, allumer une lampe.
- * Aviser vos voisins de votre absence.
- * Ne pas inscrire d'adresse sur votre trousseau de clés et ne pas le laisser dans la boîte aux lettres.

Voyager avec son animal de compagnie :

Pour voyager, votre chat, chien ou furet doit disposer d'une identification par puce électronique et posséder un passeport européen, délivré par un vétérinaire.

Lorsqu'il ne peut pas vous accompagner, ne l'abandonnez pas. Il vous est possible de le confier à des pensions pour animaux, soumises à des règles sanitaires et à des inspections.

Depuis le 18 février 2015, les animaux sont considérés par le Code Civil comme « des êtres vivants doués de sensibilité » et non plus comme des choses. L'abandon d'un animal domestique est un délit pénal, puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE DE JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

Depuis le 1er, octobre, la déchetterie de Jau-Dignac-et-Loirac est équipée de bennes pour récupérer et recycler vos anciens meubles.

VENTE DE COMPOST SMICOTOM A NAUJAC

- 15,50 € la tonne (achat de - de 50 tonnes)
- 12,50 € la tonne (achat de 50 à 500 tonnes)
- 9,00 € la tonne (achat de + de 500 tonnes)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 et de 14h00 à 16h00.

ASSOCIATIONS QUEYRACAISES

Anciens Combattants

M. André LAPEYRE / 05 56 59 71 01

L'année 2016 a débuté par l'Assemblée Générale du dimanche 27 février, en présence de Madame le Maire et ses trois adjoints, où diverses questions ont été débattues dont, à notre demande, l'achat d'un drapeau neuf, en remplacement du plus usagé des deux que nous possédons. Nous avons reçu un avis favorable de la part de Madame le Maire et de son conseil. Après délibération du Conseil Municipal, une subvention nous a été accordée. Nous les remercions vivement. Le bureau de l'amicale a été reconduit dans son ensemble. Le 19 mars (date à polémique) a été suivi par peu de monde et nos deux porte-drapeaux. L'hommage a été rendu à Gérard Donèche, seule victime queyracaise mais une de trop lors de ce conflit. La municipalité a offert le verre de l'amitié.

La cérémonie future est le 8 mai, nous serons le dernier village à officier au monument aux morts car le repas fraternel sera organisé à Queyrac par l'association de Civrac. Nous comptons sur la présence nombreuse d'enfants à la célébration de cette cérémonie. Merci d'avance.



Ecoacteur en Médoc

Mme Cécile FILLON / 09.83.69.18.79
rdv@ecoacteursenmedoc.f

Rendez-Vous des Ecoacteurs
Dimanche 05 Juin 2016 de 9H à 14H
Place du 11 Novembre 1918 à Queyrac



Dans le cadre de ses actions d'animation de territoire, l'association Ecoacteurs en Médoc organise depuis maintenant sept ans l'événement « le Rendez-vous des Ecoacteurs » dans la commune de Queyrac. Cette manifestation s'organise sous la forme d'un marché réunissant producteurs biologiques et locaux, artisans écoresponsables, associations nature et environnement mais aussi culturelles et sociales. Ce marché a pour but de promouvoir les produits de nos communes et de faire découvrir les diverses structures qui agissent sur le territoire médocain. Cette année l'accent sera mis sur une thématique :

« Gaspillage, recyclage et récupération ».

Lors de cette journée, les visiteurs pourront remplir leurs paniers de produits de saisons et faire le plein d'idées cadeaux grâce aux créations très diversifiées de nos exposants. Des animations et démonstrations pour enfants et adultes seront également proposées, telles que deux expositions sur l'alimentation dans le monde et sur l'agriculture paysanne, un atelier customisation de tee-shirts, un espace de troc, une exposition de veaux et agneaux, des baptêmes de poneys, et bien d'autres activités ludiques avec le stand des petits écoacteurs...

Buvette et restauration bio seront ouverts à tous sur place.

Amenez vos anciens vêtements, objets et jouets, propres et en bon état, pour participer à nos activités de customisation et à l'espace de troc !

Si vous souhaitez devenir bénévole sur l'évènement, n'hésitez pas à nous contacter au 09.83.69.18.79 ou à rdv@ecoacteursenmedoc.fr



Association Sportive Queyracaise

Mme Véronique CHAMBAUD / asqueyrac@yahoo.fr

Pour la location des courts de tennis, merci de bien vouloir vous adresser auprès de Madame GILIBERT au bureau de tabac.

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

M. Bernard COUDOUIN / 05 56 59 83 71

Comme tous les ans, des battues aux renards sont organisées par le Lieutenant de Louveterie : les samedis **14 et 29 mai** et le dimanche **18 juin**. Les rendez-vous sont fixés à 7 heures à l'ancienne gare de Queyrac. Les chasseurs doivent être équipés d'un baudrier ou d'un gilet orange fluo. Tous les chasseurs sont les bienvenus.

L'assemblée générale de l'A.C.C.A. de Queyrac aura lieu le **dimanche 05 juin 2016** à 10 heures Salle du Foyer Rural.



Le Cercle des Fils d'Argent

M. Martial BERNARD / 05 56 59 81 60

Les adhérents du club se réunissent le jeudi après-midi à 14 h 00 pour des jeux de société (belote, triominos).

Ceux qui le désirent peuvent venir nous rejoindre.

Le calendrier

L'assemblée générale a eu lieu le 21 avril suivi d'un repas. 26 mai loto

Un repas aura lieu en juin.

Pendant les vacances, le club restera ouvert.



Queyrac en Fête

Mme Sabrina HOLTZ SARRAZIN / 06 19 43 23 62
queyracenfete@gmail.com

Le Comité des Fêtes a été rebaptisé « Queyrac en Fête ».

Au programme :

2^{ème} édition de **Queyrac en Musique**, soirée du **11 juin** au bourg et **Fête de la Saint Roch**, week-end du **19-20-21-22 août** au stade.

Bénévoles et bonnes volontés sont les bienvenus à l'occasion de ces futurs événements festifs.



Association Culturelle Queyracaise

Mme Francine VILLAIN / Guy.villain2@sfr.fr

Dimanche 15 mai :

Animation exposition à l'Eglise Saint-Hilaire

- Historiques des Eglises du XI^{ème} ET XX^{ème} siècle
- Historique de la Statue de l'école Saint-Joseph
- Visite des cloches (précisions des horaires par voie d'affichage)

Dimanche 5 juin :

- Animation exposition de l'Eglise Saint Hilaire
- Bénédiction des cloches avant leur remontée

Dimanche 4 septembre :

- Visite à pied du bourg du village: Présentation de l'histoire
- Un pique-nique partagé dans l'espace vert impasse du Puits (grillades)

Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10 h00 à 18 h00 :

- Journées du patrimoine à la Cave St Roch
- Exposition du matériel viticole
- Historique des Viticulteurs, suivi d'un vin d'honneur

